

Masanté

Un portail fédéral unique pour toutes vos données de santé

A l'initiative de Maggie De Block, Ministre de la santé, tous les citoyens pourront avoir accès à leurs données de santé au travers d'un portail fédéral unique :

<https://masante.belgique.be/fr>

Personal health viewer

Aujourd'hui, il existe plusieurs plateformes qui permettent au patient de consulter ses données en ligne, par exemple des données médicales, des données médico-administratives, des informations sur les déclarations anticipées, etc.

Une fois connecté sur le portail de [Masanté](#), le citoyen pourra cliquer sur des liens renvoyant vers toutes les autres plateformes disposant de données de santé le concernant.

Quelles données sont disponibles sur Masanté ?

Aujourd'hui, le citoyen y trouvera des liens vers les données suivantes :

- des données médicales telles que le résumé de son dossier chez le médecin généraliste, des rapports et résultats d'examens d'hôpitaux, des informations relatives aux implants, etc. ;
- gestion du consentement éclairé (autorisation aux prestataires de soins d'échanger des données médicales par voie électronique) ;
- enregistrement en tant que donneur d'organes et déclarations anticipées.

À terme, le citoyen aura également accès :

- à la plateforme numérique de sa mutualité ;
- aux informations relatives aux médicaments, telles que les prescriptions électroniques et le schéma de médication ;
- aux données relatives aux vaccins ;
- aux dépistages systématiques ;
- etc.

Outil en cours de développement

Pour l'instant, le citoyen peut trouver sur Masanté des liens vers certaines données de santé, dont le résumé de son dossier chez le médecin généraliste et des données venant des hôpitaux. Cette offre sera élargie davantage durant les mois à venir.

Pour visualiser le communiqué en entier : <http://www.deblock.belgium.be/fr/un-portail-fédéral-unique-pour-toutes-vos-données-de-santé>